

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Pétitionnaire

et

Intimé

RÉPONSE À UNE PÉTITION OU À UNE REQUÊTE

La présente constitue la réponse de [*nom de la partie*] _____.

1. La partie ne s'oppose pas à ce que la réparation sollicitée aux paragraphes qui suivent de la pétition (ou de l'avis de requête) soit accordée : [*indiquer le numéro des paragraphes*].

2. La partie s'oppose à ce que la réparation sollicitée aux paragraphes qui suivent de la pétition (ou de l'avis de requête) soit accordée : [*indiquer le numéro des paragraphes*].

3. L'intimé consent à ce que la réparation sollicitée aux paragraphes qui suivent de la pétition (ou de l'avis de requête) soit accordée, sous réserve des changements qui suivent : [*énoncer le numéro des paragraphes et les conditions proposées*].

4. Les faits ou les motifs pour lesquels la partie s'oppose à la réparation sollicitée ou demande des changements à la réparation sollicitée sont les suivants [*donner un énoncé concis des faits, en application de la règle 47(6.1)*] :

5. La partie entend se fonder sur les affidavits (établis suivant la formule 59) et autres documents suivants : [*énoncer les affidavits accompagnant la présente réponse ainsi que tous les autres affidavits ou autres documents sur lesquels l'intimé entend se fonder et qui figurent déjà au dossier de la cour*].

La partie estime que l'audition de la demande prendra aux parties _____
minutes (heures).

Fait le _____

Signature [*partie ou son avocat*]

Nom en lettres moulées [*partie ou son
avocat*]